



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 **Panorapresse**  
par  **ouest  
france**



communication@ac-normandie.fr  
(communication@ac-normandie.fr)



29 octobre 2025

## CÔTÉ ROUEN\_76\_OK\_ROUEN\_PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE, CETTE ÉTUDIANTE DÉCOUVRE UNE ASTUCE POUR TOUCHER UNE IMPORTANTE BOURSE

1



**Rouen - Précarité étudiante Cette étudiante découvre une astuce pour  
toucher une importante bourse**

Côté Rouen, mercredi 29 octobre 2025

## **Rouen - Précarité étudiante Cette étudiante découvre une astuce pour toucher une importante bourse**

Côté Rouen, mercredi 29 octobre 2025, 730 mots

Pendant plus d'un an, Camille\*, étudiante de 23 ans aurait pu bénéficier d'une bourse très spécifique et dont elle ne connaissait jusque-là pas l'existence.

Les fins de mois auraient été bien moins compliquées si Camille (prénom d'emprunt) avait connu cette bourse avant. « **Je suppose qu'il y a beaucoup d'étudiants comme moi qui ne sont pas au courant** », souligne la jeune femme. Et dans son cas, elle aurait aimé un meilleur accompagnement et plus de visibilité de la part du Crous de Normandie.

## Elle prend un travail à mi-temps pour soutenir ses parents

Camille, aujourd'hui en sixième année d'étude en préparation du Capes (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) a été boursière à l'échelon 0 bis sur critères sociaux au cours de ses premières années d'études. Mais lors de sa 3e année de licence, la situation a évolué. « **Ma mère a changé de métier, donc je me suis donc retrouvée hors des grilles** », explique-t-elle. Jusque-là, rien d'anormal. À cette époque, la jeune femme réside au domicile familial, dans le pays de Bray. Pour soutenir ses parents, et notamment pour payer l'essence lui permettant de se rendre sur le campus de Mont-Saint-Aignan, Camille cherche un travail. Elle trouve un poste d'assistante d'éducation à mi-temps. Son compagnon suit la même démarche. Ensemble, leurs revenus cumulés, ils louent un petit studio dans Rouen. Son année de Master 1 passe, et Camille est toujours indépendante. Sur l'année scolaire 2024/2025, la période de son M2, l'étudiante poursuit son travail à mi-temps. « **Il me semblait bien ridicule que ce soit le salaire de mes parents qui soit pris en compte dans le calcul de la bourse alors que j'étais complètement autonome et que je travaillais** », souligne-t-elle.

### « Je me suis fait un peu balader »

L'étudiante explique sa situation au Crous. « **Franchement, je me suis fait un peu balader, il y a eu énormément d'échanges d'e-mails, des réponses évasives. Ça a duré longtemps.** » Finalement, Camille est redirigée vers le service social du Crous. Nous sommes en octobre 2024. « **Dès le premier entretien, je découvre qu'il existe une bourse pour les profils comme le mien !** ». « **Sur le site du Crous Normandie, je n'avais jamais vu mention de cette bourse. C'est une bourse très peu connue. Pourtant, j'ai fait des recherches, je me suis investie. C'est frustrant** », ajoute Camille.

Cette aide spécifique, il s'agit de la Bourse ASAA autonomie avérée. « **Il y a trois critères, précise Camille. Il faut être détaché fiscalement de ses parents, habiter dans un foyer hors du domicile parental et justifier de trois Smic sur les 12 derniers mois.** » De plus, l'étudiant ne doit pas avoir de soutien matériel de ses parents. L'étudiante coche toutes les cases.

Dès octobre 2024, Camille constitue un dossier. Elle et son compagnon devront attendre mars 2025 avant que leur dossier passe en commission. Il est accepté. « **Pour les étudiants en difficulté, ce n'est pas normal que cela prenne autant de temps** », déplore Camille. Heureusement, l'allocation est rétroactive. La somme versée est loin d'être anodine, 362 euros par mois, chacun. « **Avec ça, on aurait moins été en difficulté les dernières années, c'est certain** », appuie Camille.

« **Même ceux qui travaillent au cours des vacances et qui n'ont pas forcément un contrat toute l'année comme moi peuvent en bénéficier. Il faut simplement justifier de trois Smic sur les 12 derniers mois** », note-t-elle.

**C'est un parcours du combattant. Plein de gens auraient abandonné. J'ai vraiment forcé pour trouver des informations. Cela mérite un meilleur accompagnement.**

## Camille

« **Je suis un peu dégoûtée de savoir que mon compagnon et moi aurions pu bénéficier de cette bourse dès la licence 3** », confie la jeune femme. C'est notamment dans l'objectif de faire davantage connaître cette allocation qu'elle a voulu prendre la parole.

Selon les données du Crous, en 2024, en France, seuls 4 197 étudiants ont bénéficié de l'ASAA, sachant qu'environ 25 % des étudiants français sont salariés.

## La bourse ASAA en quelques mots

La bourse ASAA est non cumulable avec une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur. Elle est versée au cours de l'année universitaire sur 10 mois entre septembre et juin en 10 mensualités. Par ailleurs, elle exonère des droits d'inscription à l'université et de la CVEC.

Adrien Filoche



Pendant plus d'un an, Camille\*, étudiante de 23 ans à l'Université de Rouen aurait pu bénéficier d'une bourse très spécifique et dont elle ne connaissait jusque-là pas l'existence. © ©AdobeStock/Illustration